

<http://basebraives.be/>

Braives, le 24 février 2014

Avis des membres de B.A.s.e. sur le projet d'îlot d'entreprises d'Avennes dans le cadre de l'enquête publique communale lancée le 27 janvier (jusqu'au 27 février) 2014.

Les points essentiels à nos yeux concernent la tranquillité des Avennois, la mobilité sur le site et les eaux usées.

En préambule, les membres de B.A.s.e. souhaitent réaffirmer qu'ils sont en faveur de la création d'une zone artisanale à Braives qui doit permettre de créer des emplois de proximité et de l'activité économique sur notre territoire.

Néanmoins, nous demandons que tout soit être mis en **œuvre pour minimiser au maximum toute nuisance pour les Avennois et en particulier les riverains de la zone concernée près de la rue Lens Saint Remy.**

Nous estimons que **le plan de mobilité** présenté à savoir une entrée par la Chaussée romaine et une entrée et sortie rue Lens Saint Remy est source potentielle de multiples nuisances dues surtout au charroi lié aux activités économiques et aux arrivées et sorties du personnel qui travaillera sur le site.

C'est la raison pour laquelle nous demandons qu'un autre plan de mobilité soit étudié avec la Région wallonne en privilégiant l'entrée et la sortie du site EXCLUSIVEMENT par la Chaussée romaine avec au besoin, la construction d'un rond-point de liaison avec celle-ci.

Cette formule, sans doute plus coûteuse, présente l'avantage indéniable de n'engendrer qu'un minimum de nuisances pour les riverains car le site pourra ainsi se développer à côté de chez eux mais sans passage de véhicules quelconques.

Et si un jour, une extension de la zone est envisagée, les voiries ainsi organisées pourront permettre le développement de la zone sans nuisance supplémentaire.

Par ailleurs, afin d'améliorer ce projet, nous proposons que la charte d'urbanisme que la Commune envisage soit soumise préalablement à l'avis des riverains qui pourraient, autre

suggestion, être utilement fédérés dans **un comité d'avis des riverains qui serait sollicité pour toute activité envisagée ainsi que sur leur localisation sur le site (ce mode participatif permanent sera de nature à garantir aux riverains que leurs voix seront toujours entendues, même une fois le site en activités).**

Enfin, la pose de canalisations de récolte de l'eau de pluie et les eaux usées est une excellente nouvelle. Toutefois, nous souhaitons qu'une étude soit réalisée afin de déterminer si les canalisations rue Lens St Remy et en aval seront de dimension adéquate pour ne pas poser de problèmes aux riverains de ce quartier.

Enfin, en cas de pollution accidentelle des eaux par une des entreprises du site, existe-t-il une procédure et un système de rétention afin d'éviter une pollution de la Mehaigne ? Nous demandons que ce volet soit abordé par les porteurs du projet.